

Charte du bénévole

Le bénévole s'engage à respecter la charte suivante :

- ❖ **avoir 18 ans révolus**
- ❖ je participe totalement au succès de la manifestation selon les attentes de l'organisateur
- ❖ j'annonce suffisamment à l'avance, en tous les cas avant le début de la manifestation, tout changement de disponibilité à l'organisateur
- ❖ je respecte scrupuleusement les horaires fixés par l'organisateur et j'avertis de tout retard
- ❖ j'use de mon autorité avec tact, je garde le sourire en toutes circonstances envers le public et les musiciens. Ceci est la carte de visite de la ville de Fribourg et de la RTS
- ❖ je suis à même de renseigner le public sur l'organisation du site où je suis engagé
- ❖ j'accomplis avec sérieux et jusqu'au bout de mon horaire l'activité dont je suis en charge
- ❖ je m'engage à participer à la séance d'information aux bénévoles le vendredi 3 septembre

Nous vous offrons :

- ❖ la possibilité de vivre de l'intérieur la Schubertiade d'Espace 2
- ❖ un bracelet offert donnant accès à toutes les salles de concerts durant les deux jours, à l'exception de la répétition générale et du concert de gala du samedi
- ❖ un kit pique-nique durant votre engagement
- ❖ un tee-shirt La Schubertiade d'Espace 2
- ❖ un repas de remerciements le dimanche 5 septembre

Nous nous engageons à détruire toutes les données vous concernant à la fin de la manifestation.